

PROTOCOLE DE SUIVI DU GRAND-DUC d'EUROPE DANS L'ALLIER

NOS OBJECTIFS :

- Maintenir nos connaissances sur l'occupation des sites en faisant au moins un passage sur tous les sites historiquement occupés.
- Suivre la dynamique de la population au cours du temps en comptant les jeunes à l'envol quand c'est possible.
- Découvrir de nouveaux sites.
- Mettre en place des mesures de protection le cas échéant.

COORDINATEUR :

Philippe Bru cppa-bru@orange.fr 06 73 10 06 96

LES INDICES :

Deux choses vont nous guider dans la recherche des grands-ducs :

- Les bruits : le chant du mâle ou du couple, les chuintements des jeunes.
- Les restes de nourriture sur des espaces dégagés, plumes (de pigeons ou de corvidés en particulier) peaux de hérisson, petits os, pelotes de réjections.

Le plus souvent, les grands-ducs commencent à être actifs un peu après le coucher du soleil.

Des chants territoriaux peuvent être entendus dès le début de l'automne, mais c'est de mi-décembre à février qu'ont lieu les chants nuptiaux à proximité du site de reproduction. C'est à cette période que l'on pourra dire que les oiseaux sont cantonnés, c'est à dire qu'un site est occupé par un mâle ou par un couple.

La femelle peut pondre de février à mars, parfois plus tôt. Pendant le mois d'incubation et le premier mois de la vie des jeunes, la sensibilité au dérangement est extrême, l'observateur devra rester à grande distance. Ensuite les jeunes se déplacent, ils pourront être entendus ou observés dans les environs immédiats de l'aire.

EN PRATIQUE :

- Choisir si possible une soirée avec peu vent et sans pluie.
- Arriver 1/4 d'heure avant le coucher du soleil, repartir à la nuit complète, soit une heure d'observation environ.
- Rester à bonne distance, les chants s'entendent de loin (à plusieurs centaines de mètres dans de bonnes conditions). Compte tenu de la vue et de l'ouïe des grands-ducs, il est difficile de passer inaperçu, si c'est possible rester dans un lieu habituellement fréquenté (chemin) et caché, et bien sûr rester silencieux.

TRANSMISSION DES OBSERVATIONS :

Les données sont saisies sur « Faune AURA » avec leur code atlas. Signaler aussi les écoutes infructueuses soit par le code 99 soit par un message au coordinateur, on peut évaluer ainsi la « pression » d'observation. **Cocher la case « donnée protégée ».**

Quand vous connaissez le site de reproduction et que votre observation se fait sur un lieu-dit voisin, merci d'ajouter en remarque le lieu-dit de reproduction.

Ajouter vos remarques, précisions sur l'observation, anecdotes, etc.

Si la démarche vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact, nous essaierons de vous proposer un accompagnement pour les débuts, et des sites à prospecter.